

ASSOCIATION MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

32 bis rue du 14 juillet
61100 FLERS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2025

SIREN 780957221

TALENZ ALTEIS AUDIT

(Siège) Le Trifide - 18 rue Claude Bloch | 14050 Caen Cedex 4 | Téléphone : 02.31.46.23.23 | E-mail : secretariat-caen@talenz-alteis.fr
62 rue de la Chaussée d'Antin | 75009 Paris | Téléphone : 01.40.16.79.80 | E-mail : secretariat-paris@talenz-alteis.fr

www.talenz-audit.fr

SAS au capital de 124 000 € | SIRET 33971386900016 | RCS Caen 339 713 869 | TVA Intracommunautaire FR 61339713869
Société de commissariat aux comptes inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Normandie

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2025

A l'Assemblée Générale de l'Association MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE relatifs à l'exercice clos le 31 août 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} septembre 2024 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LA GOUVERNANCE DE L'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Caen,

TALENZ ALTEIS AUDIT SAS

Aude MARESQ

Commissaire aux Comptes
Associée

Signé par Aude Maresq
Le 23 févr. 2026



doc_xqDB
tx_xJ9OBM2vLZdn

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/08/2025			31/08/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	5 034	5 034		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques,mat. et outillage indus.	162 543	158 768	3 775	7 011
	Autres immobilisations corporelles	223 828	183 101	40 727	46 311
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	116		116	116
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (I)	391 522	346 904	44 618	53 439
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	1 646		1 646	724
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				251
COMPTES DE REGULARISATION	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés				
	Autres créances	73 373		73 373	89 105
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	16 208		16 208	8 870
	DISPONIBILITES	343 871		343 871	492 518
	Charges constatées d'avance	18 356		18 356	16 719
	TOTAL (II)	453 454		453 454	608 188
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		844 976	346 904	498 072	661 626

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an

ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents

- autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/08/2025

31/08/2024

Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	9 822	9 822
	<i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	248 798	216 721
	Résultat de l'exercice	(5 494)	32 076
	Total des fonds propres	253 126	258 620
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports		
	- Legs et donations		
	- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Droits des propriétaires		
	Ecart de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	1 892	2 392
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds associatifs	1 892	2 392
	Total des fonds associatifs	255 018	261 012
Provisions	Provisions pour risques	9 884	10 533
	Provisions pour charges	63 365	56 473
	Total des provisions	73 249	67 006
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement	33 556	168 282
	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds dédiés	33 556	168 282
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	57 136	52 473
	Dettes fiscales et sociales	27 699	65 509
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		60
	Produits constatés d'avance	51 415	47 284
	Total des dettes	136 250	165 327
	Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF		498 072	661 626
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(5 494,08)	32 076,35
(1) Dont à moins d'un an		136 250	165 327
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
ENGAGEMENTS DONNES			

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/08/2025

31/08/2024

		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	11 777	11 883
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens	220	623
	dont ventes de dons en nature	220	623
	Ventes de prestations de service	242 288	227 776
	dont parrainages		3 520
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	199 639	447 018
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	13 613	751
	Utilisations des fonds dédiés	134 726	189 302
	Autres produits	4	103
Total des produits d'exploitation		602 267	877 456
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements	3 265	3 530
	Variation de stock	(922)	(154)
	Autres achats et charges externes	223 262	219 534
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	6 382	6 047
	Salaires et traitements	295 757	285 339
	Charges sociales	67 522	67 408
	Dotation aux amortissements et dépréciations	11 555	12 120
	Dotation aux provisions	6 892	
	Reports en fonds dédiés		231 523
	Autres charges	2 264	2 159
Total des charges d'exploitation		615 978	827 505
RESULTAT D'EXPLOITATION		(13 711)	49 951

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/08/2025

31/08/2024

RESULTAT D'EXPLOITATION		(13 711)	49 951
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	9 117	6 011
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		9 117	6 011
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		16
	Différences négatives de change		1
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières			17
RESULTAT FINANCIER		9 117	5 994
RESULTAT COURANT avant impôts		(4 594)	55 945
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	1 214	
	Sur opérations en capital	500	500
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	649	13 693
	Total des produits exceptionnels	2 363	14 193
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	3 263	38 062
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles		3 263	38 062
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(900)	(23 869)
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		613 747	897 660
TOTAL DES CHARGES		619 241	865 584
EXCEDENT ou DEFICIT		(5 494)	32 076
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
TOTAL			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			
TOTAL			

Annexe Comptable

Etat exprimé en **euros**

INTRODUCTION

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **498 072** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **613 747** euros et un total **charges** de **619 241** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-5 494** euros.

L'exercice considéré débute le **01/09/2024** et finit le **31/08/2025**.

Il a une durée de **12** mois.

PRESENTATION DE L' ASSOCIATION

La MJC a pour objet d'offrir aux jeunes comme aux adultes, la possibilité de pratiquer des activités sportives, culturelles, interculturelles et socio-éducatives de qualité, encadrées par des professionnels diplômés.

Ces activités leur permettant de prendre conscience de leurs aptitudes, de développer leur personnalité et de se préparer à devenir des citoyens actifs et responsables.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'Association Association M.J.C. FLERS ont été établis conformément aux dispositions du Plan Comptable Général et en particulier les Règlements du Comité de la Réglementation comptable rappelées ci-dessous :

- Règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2014-03 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels
- Règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et le n°2020-08 qui est venu le compléter.

Les méthodes comptables retenues ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Annexe Comptable

Etat exprimé en euros

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments est la méthode des coûts historiques.

1- Valeurs immobilisées :

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

L'amortissement a été calculé sur la durée probable d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé ont été, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle.

Les amortissements sont comptabilisés en mode linéaire

Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

Logiciel : 4 ans

Agencements et aménagements : 5 à 10 ans

Matériels et outillages : 5 à 10 ans

Matériel de bureau : 3 à 5 ans

Mobilier : 10 ans

2 - Immobilisations financières :

La valeur des immobilisations financières est constituée par le coût d'achats hors frais accessoires, directement imputable à l'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée par le montant de la différence.

La valeur d'inventaire est appréciée sur la base des critères tels que la valeur de la quote-part dans l'actif net.

3 - Stocks et en-cours

Les matières et marchandises sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les produits et en-cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Annexe Comptable

Etat exprimé en euros

Ces éléments ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de la clôture de l'exercice.

4 - Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

5 - Valeur mobilière de placement

Les titres cotés ou non cotés sont comptabilisés au prix d'achat.

Les dépréciations apparaissent éventuellement sur certains titres et elles ont été constatées sous forme de provision.

6 - Disponibilité

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

INFORMATIONS GENERALES COMPLEMENTAIRES

Pour la bonne information du lecteur, il est précisé que la commune de Flers a apporté à l'association, des contributions couvrant certaines charges d'exploitation qui ne sont pas intégrées dans la comptabilité en application de la convention du 31 janvier 1994.

Pour l'exercice, celles-ci se répartissent comme suit :

- pour le chauffage : 7 013 €
- pour des travaux de réparation divers : pas de travaux de réparation cette année.

Il est également précisé que le fait générateur de la comptabilisation des cotisations correspond au paiement des adhérents.

Effectif moyen : 18 salariés

Annexe Comptable

Etat exprimé en **euros**

CONCOURS PUBLICS & SUBVENTIONS OCTROYEES

Montants des concours publics & subventions octroyées sur l'exercice

Intitulé / Nature	Catégories d'autorités administratives	Montants
Fonctionnement	DRAJES	1 500 €
Fonjep	DDCSPP Orne	7 107 €
Service Civique	Etat / Agence du service civique	4 663 €
Aides au fonctionnement	Caf Orne	500 €
Politique Santé	ARS / DDCSPP	36 667 €
Relations internationales et jeunesse, mesures de soutien à la mobilité	Région Normandie / Fond européen	12 000 €
Fonctionnement	Conseil départemental Orne	12 202 €
Fonctionnement	Ville de Flers	125 000 €

Annexe Comptable

Etat exprimé en euros

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

La MJC bénéficie de la mise à disposition du bâtiment par la Ville de Flers. La valeur de cette construction n'est pas chiffrée.

Elle bénéficie également des contributions volontaires apportées par ses administrateurs et bénévoles. Ces contributions ne peuvent également en l'état actuel, pas être chiffrées par la MJC.

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Les engagements de départ en retraite représentent, 63 365 € au 31/08/2025 en application de la convention collective de l'animation avec un taux d'actualisation de 3,45%.

Le taux de charges sociales retenu est de 40% pour les cadres et les non cadres.

Age de départ à la retraite : 64 ans pour les cadres et les non cadres.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
60 à 64 ans	1 à 5 ans	0
55 à 59 ans	6 à 10 ans	52 865
45 à 54 ans	11 à 20 ans	2 354
35 à 44 ans	21 à 30 ans	7 797
moins de 35 ans	plus de 30 ans	349
Engagement total		63 365 €

HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Les honoraires de commissaire aux comptes représentent 4 547 € sur cet exercice.

Annexe Comptable

Etat exprimé en **euros**

REMUNERATION DES TROIS PLUS HAUTS CADRES DIRIGENTS BENEVOLES ET SALARIES

En application de l'article article 20 de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006, le montant total des rémunérations pour l'exercice clos le 31/08/2025 versées aux trois plus hauts cadres dirigeants, bénévoles et salariés de l'association, s'élève à 39 153 Euros. Cette rémunération concerne uniquement le poste de directeur de la MJC de Flers.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/08/2025
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Donations temporaires d'usufruit					
	Autres	5 034				5 034
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 034				5 034

CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre					
	sur sol d'autrui					
	instal. agencet aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels	162 543				162 543
	Instal., agencement, aménagement divers	171 490		2 734		174 224
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	49 604				49 604
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	383 637		2 734		386 371

BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES						
--	--	--	--	--	--	--

FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés	116				116
	Prêts et autres immobilisations financières					
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	116				116

TOTAL	388 788		2 734			391 522
--------------	----------------	--	--------------	--	--	----------------

Amortissements

Etat exprimé en euros

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/08/2025
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres	5 034			5 034
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 034			5 034
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	155 532	3 236		158 768
	Autres instal., agencement, aménagement divers	130 505	6 648		137 153
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	44 278	1 670		45 949
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	330 315	11 555		341 869
TOTAL		335 349	11 555		346 904

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/08/2025
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	10 533		649	9 884
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	56 473	6 892		63 365
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	67 006	6 892	649	73 249
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers				
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL		67 006	6 892	649	73 249
Dont dotations et reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles			6 892	649	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/08/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	57	57	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	56 154	56 154	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	17 162	17 162	
	Charges constatées d'avance	18 356	18 356	
	TOTAL DES CREANCES	91 729	91 729	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/08/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	57 136	57 136		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	7 955	7 955		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	14 482	14 482		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	5 262	5 262		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	51 415	51 415		
	TOTAL DES DETTES	136 250	136 250		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Variation des Fonds Propres

Etat exprimé en euros	Fonds propres clôture 31/08/2024	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/08/2025
Fonds propres sans droit de reprise	9 822				9 822
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau	216 721	32 076			248 798
Excédent ou déficit de l'exercice	32 076	(32 076)		5 494	(5 494)
Situation nette	258 620			5 494	253 126
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	2 392			500	1 892
Provisions réglementées					
TOTAL	261 012			5 994	255 018

Variation des Fonds Dédiés

Etat exprimé en euros

	Fonds dédiés clôture 31/08/2024	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/08/2025	
			Montant global	dont rembour- sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Subvention projet scène ouverte 2022-	600		600				
Subvention CES 2024-2025	167 682		134 126			33 556	
Contributions financières d'autres org.							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL	168 282		134 726			33 556	

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	31/08/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			18 356	18 356
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL				18 356

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/08/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		51 415	51 415
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			51 415